

## Appel à projet Politique de la Ville : les priorités 2022

Les documents de référence sur les quartiers prioritaires de Lyon 8 (Moulin-à-Vent, Etats-Unis, Langlet-Santy, Mermoz) sont les Projets de territoire 2016-2020, étendus à 2022)

Ils sont disponibles à partir des liens suivants :

- Moulin-à-Vent : <https://www.polville.lyon.fr/professionnels/espace-documentaire/projet-de-territoire-moulin-vent-2016-2020>
- Etats-Unis : <https://www.polville.lyon.fr/professionnels/espace-documentaire/projet-de-territoire-etats-unis-2016-2020>
- Langlet-Santy : <https://www.polville.lyon.fr/professionnels/espace-documentaire/projet-de-territoire-langlet-santy-2016-2020-0>
- Mermoz : <https://www.polville.lyon.fr/professionnels/espace-documentaire/projet-de-territoire-mermoz-2016-2020>

### 1 - Les priorités thématiques

- **Pour la thématique emploi-insertion**

Une attention particulière sera portée à :

- Actions permettant de prendre d'avantage en compte les difficultés de santé (physique ou mentale) dans la construction du projet professionnel
- Actions impliquant acculturation aux codes de l'entreprise, renfort de la maîtrise du français, confiance en soi et citoyenneté.
- Actions impliquant du coaching personnel (vie familiale, vie de couple, vie liée à l'épanouissement personnel, vie sociale) et du coaching professionnel.

- **Pour la thématique prévention de la délinquance**

Les actions développées viseront les enjeux importants suivants :

- Prévenir les comportements sexuels ou sexistes dans l'espace public à l'encontre des femmes
- Prise en compte de la question des troubles à la tranquillité publique lors de rassemblements de jeunes dans certains espaces publics ou résidentiels
- Relations police-population.

Pour mémoire, la ville de Lyon lance des appels à projet spécifiques dans les cadres suivants (disponibles auprès du service prévention de la délinquance de la Ville de Lyon) :

- VVV (quartiers QPV),
- CLSPD (ensemble du territoire de Lyon),
- chantiers éducatifs (jeunes 16-25 suivis en prévention spécialisée en particulier dans les QPV/QVA),
- Les chantiers loisirs qui s'adressent aux jeunes, âgés de 14 à 18 ans, résidant en particulier dans les QPV/QVA et/ou en situation de particulière fragilité (scolaire, économique, familiale...).

- **Pour la parentalité et la réussite éducative**

Favoriser l'accès aux loisirs (ou : pratiques extrascolaires)

- Veiller à une continuité de l'offre extra-scolaire sur les territoires QPV entre les structures associatives en direction des enfants, adolescents, jeunes adultes en journée et en soirée tout au long de l'année, notamment pendant le mois d'août ;
- Favoriser les liens entre les différents temps et activités de l'enfant : conforter la complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires ;
- « Aller vers les familles » pour les informer de l'offre extrascolaire sur le territoire ; accompagner les transitions entre l'espace familial et l'espace de loisirs organisé ;
- Promouvoir l'accès des enfants et des jeunes à des pratiques artistiques et culturelles (et numériques) qui soient des moyens de découverte, de plaisir, d'apprentissage, des vecteurs d'émancipation, de développement de soi et de ses capacités, d'ouverture aux autres et d'acceptation de la différence

Accompagner les parents dans leur rôle éducatif

- Développer et soutenir les actions en lien avec la parentalité dans un cadre partenarial
- Améliorer l'impact des dispositifs autour de la parentalité en favorisant les liens entre l'école et les parents et en pérennisant des initiatives autour de l'échange d'informations, de l'accueil et de la médiation
- Développer des actions d'éducation aux pratiques et usages du numérique
- Accompagner les familles et les soutenir dans leur rôle éducatif, favoriser l'accès au droit ;
- Soutenir des actions de prévention santé

Promouvoir les enjeux démocratiques et républicains

- Promouvoir la mixité sociale
- Développer des projets permettant l'engagement solidaire des enfants et des jeunes sur les différents espaces de vie, favoriser la construction d'une pensée autonome
- Promouvoir l'égalité fille-garçon, lutter contre toutes les discriminations, le harcèlement, prévenir toutes formes de violences ; favoriser l'inclusion
- Sensibiliser aux enjeux écologiques et favoriser les pratiques d'éco-citoyenneté

Une attention particulière sera portée :

- au développement d'actions et d'occasions de rencontrer des jeunes et les familles « hors les murs », notamment pendant les périodes de congés scolaires
- à la sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux

**PRE //** Pour mémoire et complémentarité, les priorités du PRE ont été définies lors du dernier comité de pilotage :

- Consolider la structuration et le fonctionnement du service.
- Poursuivre le développement d'actions des transversales ASV-PRE via la Médiatrice sociale.
- Parentalité : articulation et transversalité inter- services
- Plurilinguisme et Interculturalité : projets et sensibilisation parents-pro.

**Cité éducative //** Pour mémoire, la Ville de Lyon a été labellisée en Septembre 2019 Cité Educative Lyon 8 sur les territoires Etats-Unis Langlet-Santy Mermoz, et ce pour une durée de 3 ans.

Avec un pilotage coordonné de la Ville de Lyon, de l'Education Nationale et de la Préfecture, la Cité éducative Lyon 8 vise à :

- conforter le rôle de l'école,
- à promouvoir la continuité éducative

- et à ouvrir le champ des possibles pour les 0-25 ans, avant/pendant/après et autour du temps scolaire.

A travers un plan d'actions définit autour de ces 3 objectifs, avec en ligne de mire le renforcement de la réussite éducative, la Cité Educative s'emploie à renforcer l'alliance entre tous les acteurs.rices du territoire pré-cité : les parents, les enfants et les jeunes, les professionnel.le.s des différentes institutions locales et territoriales, les établissements scolaires, les structures d'éducation populaire.

- **Pour la thématique santé**

Les projets santé dans les quartiers prioritaires doivent se mettre en place dans le cadre de la démarche des **Ateliers Santé Ville** et en lien avec la coordinatrice santé de ce territoire ; ils devront s'attacher à :

- **Développer des actions de promotion de la santé, en favorisant la mise en œuvre d'actions de proximité, partenariales, et en privilégiant les démarches « d'aller vers », participatives et innovantes, en priorité sur les thématiques suivantes :**
  - Prévention de l'obésité et promotion de l'activité physique
  - Rythmes de vie : sommeil, équilibre nutritionnel et bien être
  - Lutte contre l'isolement, notamment concernant les personnes âgées
  - Santé mentale
  - Environnement et cadre de vie favorable à la santé
  - Santé de la femme
  - Prévention santé des jeunes
  - Prévention des addictions
- **Renforcer les compétences des habitants et des professionnels dans le champ de la promotion et de l'éducation à la santé**
- **Favoriser l'accès aux droits de santé et la continuité des soins, notamment par des démarches de médiation santé**
  - Favoriser le recours aux services de droit commun grâce aux partenariats entre acteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux
  - Favoriser la mobilité, le lien social et l'accès à la santé des plus fragiles notamment des personnes âgées
  - Renforcer les actions de médiation santé : permanences et actions collectives au plus près des habitants
  - Travailler en étroite collaboration avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Lyon 8ème afin de faciliter l'accès aux soins, les services hospitaliers, le secteur public de psychiatrie.
- **Maintenir et favoriser l'offre de soins de proximité en lien avec Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Lyon 8<sup>ème</sup>.**

- **Pour le volet culture**

Les actions culturelles, artistiques et patrimoniales doivent répondre aux enjeux sociaux et urbains inscrits dans les Projets de territoire. Les orientations prioritaires par QPV sont inscrites au sein des **Projets Culturels de Territoire 2016-22**. Le partenariat avec les structures sociales, éducatives des territoires, et des dispositifs d' « aller vers » sont encouragés.

L'objectif des actions proposées repose sur le développement culturel des territoires prioritaires, dans une approche de respect des droits culturels de chacun-e, et de valorisation des personnes résidant dans les quartiers prioritaires, et en particulier les plus fragiles.

Des passerelles avec les institutions de la **Charte de Coopération Culturelle** sont les bienvenues ;

Les actions développées viseront en particulier les thématiques transversales suivantes :

- égalité Femmes/Hommes,
- éco-responsabilité

- **Pour la Gestion Sociale Urbaine de Proximité (GSUP)**

Les actions développées s'attacheront, pour tous les quartiers prioritaires du 8<sup>e</sup> arrondissement, à :

- **Pour la Transition écologique**

En lien avec le Plan de relance écologique et solidaire (2021-2026) de la Métropole, Plan d'Education au Développement Durable (PEDD) et le projet Quartier Fertile, notamment, les actions projetées s'attacheront à développer les coopérations entre structures et opérateurs en vue de développer la pédagogie auprès des publics concernant les préoccupations environnementales :

- Rôle et place du végétal dans la vie et la ville
- Transition énergétique et sobriété dans les dépenses de fluides et énergies
- Réduction de l'impact de nos pratiques pour préserver le futur

Avec l'Appel à projet « **QUARTIERS FERTILES** », une attention particulière sera portée la cohérence du projet d'agriculture urbaine avec les projets de renouvellement urbain, qui reposera sur :

- Accompagner la transformation urbaine, par la valorisation (en termes d'usages et de qualité paysagère) des fonciers et/ou des locaux inutilisés dans le temps long du projet, et amorcer la diversification fonctionnelle des quartiers
- Articuler la dimension sociale et urbaine du projet de renouvellement urbain au travers de projets de développement social en lien avec les besoins des habitants (accès des ménages modestes à une alimentation saine, équitable et locale, rompre l'isolement en proposant des animations autour de l'alimentation et de la consommation...).
- Anticiper les usages et modes de gestion des futurs espaces végétalisés. ex : les jardins partagés maintenus
- **Pour la GSUP/Cadre de vie : Cibler des interventions où la GSUP peut faire levier social et concourir au vivre ensemble et au dynamisme du quartier, notamment sur des sujets tels que :**
  - Les espaces publics / espaces extérieurs, leur préfiguration et leurs usages, en lien avec des activités sportives, socioculturelles et artistiques,
  - les préoccupations environnementales et d'embellissement (sensibilisation et/ ou végétalisation - fleurissement) ;
  - L'accompagnement de la requalification de locaux en faveur d'activités de lien social ;
  - Le travail sur la tranquillité publique, ainsi que les incivilités (et questions de propreté) ;
  - Le développement d'actions GSUP à visée également d'insertion sociale et professionnelle (par exemple via la mise en place de clauses sociales).
- **Renforcer le pouvoir d'agir des habitants par le soutien de leurs dynamiques**
  - En accompagnant les initiatives de collectifs structurés, comme des Comités de locataires, qui pourraient porter des projets ;
  - En cherchant à toucher de nouveaux arrivants sur le quartier.

- En participant au développement de la vie de quartier par des actions de sensibilisation à l'environnement, à la réduction des déchets, de lien social dans une démarche de rendre l'habitant acteur de son cadre de vie.
  - En mobilisant les habitants et acteurs du territoire pour favoriser l'appropriation, le bon usage, la bonne gestion des espaces collectifs.
- **Améliorer la qualité du cadre de vie au quotidien des actions socles**, y compris via des expérimentations, en matière de travail sur la propreté (dépôts, encombrants etc.), requalification des résidences (parties communes, espaces extérieurs), travail sur les nuisibles...
  - **Affirmer la capacité de la GSUP à se renouveler via des expérimentations**, en testant des usages sur des espaces libres dans le cadre des NPNRU ;
- **Pour le développement de l'accès aux droits**

Une attention particulière sera portée aux actions qui participent :

- A une meilleure connaissance des publics des **structures d'accès aux droits** et aux services du territoire
- **À l'inclusion numérique par :**
  - le renforcement de compétences des professionnels sur le volet numérique/accès aux droits et sur l'orientation des publics (vers des structures d'accès aux droits et aux services)
  - l'accompagnement des publics dans leurs pratiques numériques en lien avec l'accès aux droits
- **L'apprentissage du français :**
  - Via l'accompagnement des publics dans l'apprentissage, à leur orientation vers les structures linguistiques et l'évaluation des besoins des apprenant.e.s

- **ÉTÉ 2022 : Anticiper la période estivale**

La priorité sera donnée aux actions se développant « **hors les murs** » dans un objectif de **rencontre entre habitants et d'occupation des espaces extérieurs**, notamment par :

- des animations de pratique culturelle, sportive, citoyenne, et de sensibilisation à la transition écologique
- Des animations **en soirée et après 21h** et les week-ends
- Des animations sur le **mois d'août**
- Des actions partenariales et de convivialité
- Des actions d'aller-vers les publics

## 2 - Les priorités territoriales

- **Moulin-à-Vent**

Les orientations ci-dessous sont issues de **l'évaluation à mi-parcours du projet de territoire Moulin-à-Vent** réalisée en 2019 et demeurent les objectifs pour 2022.

Moulin-à-Vent est un quartier à penser à la croisée des échelles (+/- grandes ou micro selon les sujets) et en lien avec les dynamiques qui le traversent ou le voisinent (dynamique Grand Trou, arrivée du Tram, constructions...), pour l'inscrire dans les logiques de transformation en cours et pérenniser ces dernières, avec **cinq principaux enjeux identifiés** :

- **Sécurité et de tranquillité résidentielle** – pour un apaisement du quartier, un quartier agréable à vivre, *il s'agit de travailler sur* :
  - L'aménagement d'espaces publics et résidentiels, l'animation de la résidence / du quartier, la prévention / sécurité
- **Communication** – pour une implication de tous dans la vie du quartier, *il s'agit de travailler sur* :
  - La relation entre acteurs, le lien aux habitants
- **Jeunesse** – pour un continuum éducatif et l'inclusion des jeunes, *il s'agit de travailler sur* :
  - Des actions / acteurs petite enfance – enfance – jeunesse
  - L'amélioration du maillage d'acteurs, le renforcement des interventions, l'accompagnement de l'arrivée des nouveaux services (école et crèche vers les 4 Vents)
- **Mobilités et accessibilité** – pour un quartier ouvert et des habitants mobiles, *il s'agit de travailler sur* :
  - Les mobilités physiques (information, aide, accompagnement à l'autonomie, aménagements / signalétique), les mobilités culturelles et psychosociologiques, l'accessibilité des services aux publics, l'implication des habitants dans l'action (connaissance de leurs besoins et attentes)
- **Habitat** – pour un quartier qui se requalifie, *il s'agit de travailler sur* :
  - Le suivi / partage des dynamiques immobilières, l'accompagnement des copropriétés, l'étude de faisabilité d'un renouvellement patrimonial, le travail avec la SACVL sur les politiques de peuplement et d'attribution
- **Les actions à dominante culturelle et artistique viseront** :
  - l'accompagnement par le levier artistique à la mobilité physique et cognitive des habitant-es
  - La jeunesse et les adolescent-es, dans le but notamment de valoriser les pratiques culturelles
  - la multiplication des formes d'occupation de l'espace public et des actions permettant l'appropriation d'un territoire en mutation
- **Etats-Unis**

Les orientations ci-dessous sont issues de **l'évaluation à mi-parcours du projet de territoire Etats-Unis** réalisée en 2019 et demeurent les objectifs pour 2022.

**Etats-Unis** est un quartier – ville dont il faut **réinterroger l'espace / le périmètre du point de vue du pilotage opérationnel, pour mieux identifier les besoins, mieux prioriser et mieux répondre** tout en garantissant la coordination entre secteurs / projets, avec **quatre principaux enjeux identifiés** :

- **L'adaptation de l'offre aux besoins et aux envies** – pour un quartier où les besoins (et envies) trouvent leur(s) réponse(s), *il s'agit de travailler sur* :
  - L'accompagnement de l'évolution du Centre social, la compréhension du non-recours, le questionnement de l'offre d'équipements...
- **Coopérations et régénération** – pour un quartier de projets, qui accueille et produit de nouveaux acteurs et de nouvelles actions, *il s'agit de travailler sur* :
  - L'articulation entre interventions (vieillesse et santé, emploi et insertion, vers la jeunesse...), l'identification de priorités partagées, le lien au dispositif de la Cité éducative

- La venue de nouveaux acteurs, les lieux et espaces des acteurs et des actions, la mobilisation de nouvelles forces habitantes, des actions in situ / au contact (« aller vers »), valoriser et faire résonner la fête citoyenne des Etats, développer et ouvrir la Maison du projet, poursuivre la continuité de quartier fertile avec le réseau des jardins du 8<sup>ème</sup> et la ferme urbaine et le 8<sup>ème</sup> cèdre ...
- **Convivialités et tranquillité publique** – pour un grand quartier vivant et animé, *il s'agit de travailler sur:*
- L'activation des espaces publics existants ou privés / la mise en place d'espaces d'échanges et de rencontres, la multiplication des temps forts ouverts à tous, la mobilisation des commerces, le travail sur les fêtes, avec un fil conducteur d'expérimentations d'usage et d'activités et une connaissance initiale des besoins et envies des habitants (notamment au Sud)
- **Les actions à dominante culturelle et artistique viseront :**
- l'animation de l'espace public, à travers une présence en pied d'immeubles, et en particulier sur les Etats Sud
  - la sensibilisation à l'axe environnemental et la valorisation des pratiques écoresponsables
  - la sensibilisation aux patrimoines du territoire

**Le sud du quartier (sud de la rue du Professeur Beauvisage) est un secteur sur lequel les associations sont invitées à intervenir et à proposer des actions spécifiques.**

- **Langlet-Santy**

**Lien social, vivre ensemble, et pouvoir d'agir des habitants**

- Travailler la participation habitante, notamment la refonte du Conseil Citoyen et de collectifs d'habitants sur le quartier
- Travailler avec le public féminin sur leur pouvoir d'agir
- Occuper les espaces extérieurs de la résidence Maurice Langlet, notamment travailler les liens intergénérationnels
- Favoriser la porosité entre la résidence Maurice Langlet et le passage Comtois pour faire quartier
- Maintenir des lieux physiques ouverts sur le quartier pour favoriser les rencontres

**Ancrage des objectifs de la cité éducative sur le quartier.**

**Accompagnement des habitants à vivre & s'approprier les transformations urbaines :**

- Poursuivre l'Accompagnement des habitants via le levier artistique (résidence en cours avec le collectif ITEM)
- Développer des liens avec quartier fertile (passerelle avec les nouveaux équipements, les jardins etc)

**Volet Cadre de vie**

- Maintenir la qualité du cadre de vie à travers le renforcement du droit commun : mode de gestion unifié pour la propriété (convention globale de propriété), tranquillité résidentielle
- Anticiper des modes de gestion futurs
- Poursuivre l'accompagnement d'actions permettant de ponctuer le temps long du projet et/ou de préfigurer
- Tranquillité : lier au point de deal dans garages / Maintenir la réactivité de réparation suite à des actes de vandalisme

## Volet culture

- Accompagnement des habitants à vivre et s'approprier les transformations urbaines / ouverture du quartier
- Actions croisant le champ de l'agriculture urbaine/nature en ville/alimentation durable, et le champ artistique et culturel ou interrogeant les pratiques agricoles, écologiques, alimentaires (lien dispositif quartier fertile)
- Interculturalité et valorisation des cultures et des langues des personnes
- Valorisation et encouragement des pratiques musicales

- **Mermoz**

### **Mermoz Sud : Accompagnement des habitants à vivre et s'approprier les transformations urbaines :**

- la prise en compte du volet environnemental-nature en ville et le lien avec le dispositif Quartiers fertiles, en lien avec les mutations du territoire
- favoriser les pratiques artistiques pluridisciplinaires
- encourager la participation habitante

Des actions sont déjà initiées sur ces champs et se trouveront utilement complétées de nouvelles propositions :

- l'accompagnement des habitants via le levier artistique
- **Robin des Villes**, accompagnement à la transformation urbaine à l'école Pasteur à Mermoz via le PEDD

Travailler un nouveau projet socio-éducatif-culturel dans la perspective du futur « **Pôle Socio-culturel** » à l'horizon 2025

### **Mermoz Nord** : créer les conditions du « vivre ensemble » en fin de projet urbain :

- Animation et gestion du **Verger collectif « Prenez Racine »** et de **l'espace e.clos**, en partenariat avec les associations intervenantes

**Accompagnement des publics fragiles** sur divers thématiques : Mermoz Sud = 100% logement sociaux, population vieillissante, fracture numérique etc., **favoriser le pouvoir d'agir**

### **Volet Cadre de vie et GSUP en articulation avec le RU**

- Maintenir la qualité du cadre de vie à travers le renforcement du droit commun : mode de gestion unifié pour la propreté (convention globale de propreté), tranquillité résidentielle
- Anticiper des modes de gestion futurs
- Poursuivre l'accompagnement d'actions permettant de ponctuer le temps long du projet et/ou de préfigurer
- Tester des usages sur des espaces libres dans le cadre des NPNRU